

INTITULE DU PROJET	CONSTRUCTION D'UN POLE D'ACCUEIL AU VERGER JEAN VALADE
Porteur de projet	Commune de Saint Clément
Coordonnée	Mairie 19700 SAINT CLEMENT
Fiche action concernée	<u>AXE 3 FA3 Promouvoir une gestion durable et responsable des ressources</u> <u>3-1-3 Soutien aux actions de sensibilisation, formation et communication sur les milieux et ressources naturels</u>
Présentation de la structure porteuse / contexte	<p>La commune de Saint Clément est propriétaire d'un terrain dénommé Verger Jean Valade situé dans le centre bourg. Ce terrain est mis à disposition de l'association des Croqueurs de pomme de la Corrèze. Cette dernière a créé un verger rassemblant plus de 200 variétés d'arbres fruitiers.</p> <p>Ce verger est implanté sur les berges du plan d'eau de la commune de St-Clément. Ce site est habituellement fréquenté par les pêcheurs et les promeneurs. Totalement libre d'accès, cette plantation est entretenue par les bénévoles de l'association (taille, surveillance phytosanitaire, traitements biologiques...)</p> <p>L'aménagement de ce verger a bénéficié en 2005 de l'appui du programme Leader+.</p> <p>L'association corrézienne « Les croqueurs de pommes », affiliée à la fédération nationale du même nom, agit activement sur l'ensemble du département pour la réhabilitation, la connaissance et la promotion des variétés anciennes de fruits, pommes en particulier (présence sur des manifestations diverses, fêtes de la pommes notamment, séances de greffage, visites de vergers...).</p> <p>On dénombre en Corrèze plusieurs dizaines de variétés anciennes de fruits et tout particulièrement de pommes. Chaque variété est le résultat d'une adaptation à un milieu (altitude, nature de sol, caractéristiques climatiques...) combinées à l'intervention de l'homme (sélection, greffage...). Elle est de ce fait souvent associée à un lieu, à un village, à une microrégion. En outre, leur valeur gustative et culinaire permet des formes d'utilisation alimentaire très diverses.</p> <p>L'association dispense auprès de ses adhérents des formations de taille, de greffe, d'entretien de vergers familiaux mais aussi reçoit des classes scolaires et des résidents d'EPHAD.</p>
Descriptif du projet	<p>L'association a sollicité la commune pour la construction d'un bâtiment ouvert et couvert afin de mener ses missions et installer une chambre froide, récemment acquise pour la conservation des fruits et des greffons.</p> <p>Le bâtiment servira pour la commune pour le stockage de matériels et autres utilisations dans le cadre de manifestations des associations locales.</p> <p>La voirie d'accès au bâtiment sera réalisée par les services de la commune ainsi que les tranchées sur le terrain pour les réseaux EU, EP.</p> <p>Le principe d'une structure bois couverte d'un bac acier d'une surface d'environ 12*8 = 96 m² partiellement ouverte est retenue.</p> <p>Cet abri hébergera : un local de rangement clos de 35 m², un WC PMR, une chambre froide et un espace ouvert servant d'abri d'environ 50m².</p>

	Un réservoir hors sol sera installé pour récupérer les eaux de pluie du bâtiment. Ces eaux seront utilisées pour l'arrosage du verger.						
Éléments d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Objectif stratégique</u> : Offrir un lieu d'accueil afin que l'association puisse organiser sur sites ses activités d'accueil de publics - <u>Population cible</u> : Public accueil par l'association : adhérents, scolaires, périscolaires, résidents EPAHD.... - <u>Impact</u> : Accueil d'un public plus nombreux sur le site – Développement des animations sur site - <u>Piste d'indicateur de suivi et de résultat</u> : Nombre d'animations organisées sur site 						
Éléments financiers					TMAP	100%	
					COFINANCEMENT FEADER	80%	
	DEPENSES	Dépenses	Dépenses retenues (1)	RECETTES	Recettes totales	Assiette de dépenses Leader (1)	CPN(3)
	Gros œuvre	16 190,00	12 755,11	Département*	9 826,59	7 741,77	7 741,77
	Charpente bois et bardage	23 269,90	18 332,93				
	Couverture	14 238,00	11 217,25				
Menuiseries extérieures	5 549,00	4 371,72					
Plomberie -sanitaire ventilation	2 004,85	1 579,50					
Electricité	2 213,00	1 743,49	Leader	32 258,23	32 258,23		
			Autofinancement (2)	21 379,93	10 000,00	322,79	
TOTAL	63 464,75 €	50 000,00 €	TOTAL	63 464,75 €	50 000,00 €	8 064,56	

	<table border="1"> <tr> <td>*le département se positionne sur une assiette de dépenses prévisionnelles de 61850 € dont les postes 5000€ de maîtrise d'œuvre et 4 000 € de VRD qui n'ont pas été présentés dans la demande d'aide Leader à 25 % soit 11 500 €</td> <td>en proratisant l'aide du CD sur les postes de dépenses présentées à Leader sur la base de 11 500 € de dépenses l'aide CD sur l'assiette éligible est ramenée à 9826,59 €</td> <td>ratio assiette présentée/assiette de dépenses retenues après application du plafond</td> <td>78,78%</td> </tr> </table> <p>(1) plafond à 50 000€ de dépenses éligibles (2) minimum 20% sur assiette de dépenses éligibles - idem sur cout total d'opération (3) contribution publique nationale appelant du Leader RATIO 20/80</p>	*le département se positionne sur une assiette de dépenses prévisionnelles de 61850 € dont les postes 5000€ de maîtrise d'œuvre et 4 000 € de VRD qui n'ont pas été présentés dans la demande d'aide Leader à 25 % soit 11 500 €	en proratisant l'aide du CD sur les postes de dépenses présentées à Leader sur la base de 11 500 € de dépenses l'aide CD sur l'assiette éligible est ramenée à 9826,59 €	ratio assiette présentée/assiette de dépenses retenues après application du plafond	78,78%
*le département se positionne sur une assiette de dépenses prévisionnelles de 61850 € dont les postes 5000€ de maîtrise d'œuvre et 4 000 € de VRD qui n'ont pas été présentés dans la demande d'aide Leader à 25 % soit 11 500 €	en proratisant l'aide du CD sur les postes de dépenses présentées à Leader sur la base de 11 500 € de dépenses l'aide CD sur l'assiette éligible est ramenée à 9826,59 €	ratio assiette présentée/assiette de dépenses retenues après application du plafond	78,78%		
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Septembre 2016 – Septembre 2017 - Choix du maître d'œuvre : novembre 2016 – étude et dépôt du permis de construire : février 2017 – Consultation des entreprises et attributions des marchés : avril 2017 – Travaux de mai à septembre 				

CARACTERE INNOVANT			REPONSES APORTEES	NOTE
	Critères	Objectifs		
PHASE AMONT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partenariats engagés, ▪ Implication de la population 	<p>Favoriser la co-construction des projets, éviter l'isolement des projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Partenariat fort et de longue date entre la commune et l'association ○ Animations développées sur site à destination d'un public large 	2/2
OBJET DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Approche prospective /transversale ▪ Type de Cibles/publics ▪ Approche ESS ▪ Respect de l'environnement ▪ Lien urbain rural 	<p>Anticiper et mutualiser pour prendre en compte les enjeux de demain</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Projet concourant à la réhabilitation, la connaissance et la promotion des variétés anciennes de fruits ○ Large public intergénérationnel 	2/2

ACTION, VIE DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement des usages numériques ▪ Exemplarité / transfert d'expériences ▪ Accessibilité du projet /Volet de sensibilisation 	Favoriser l'innovation tout au long de la vie des projets	<ul style="list-style-type: none"> ○ Projet permettant le développement des animations en direction de publics avertis ou débutants 	1/2
-----------------------	---	--	--	-----

CARACTERE ECONOMIQUE			REPONSES APORTEES	NOTE
	Critères	Objectifs		
PHASE AMONT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilisation, sensibilisation des acteurs ▪ Faisabilité du projet ▪ Viabilité du projet 	S'assurer de la réalisation de projets faisables et viables	<ul style="list-style-type: none"> ○ Verger implanté depuis plus de 10 ans ○ Association adhérent à la fédération nationale des croqueurs de pomme 	2/2
OBJET DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise en compte des nouveaux potentiels / Zone de chalandise ▪ Effet levier sur l'économie / retombées ▪ Maintien / création / diversification ▪ Nouveaux services, nouveaux produits 	Anticiper la reprise, favoriser la création ...	<ul style="list-style-type: none"> ○ Projet permettant l'élargissement des périodes d'accueil sur site ○ Projet permettant une réappropriation des anciennes variétés de fruit 	2/2
ACTION, VIE DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement des usages numériques ▪ Pérennité du projet /Qualification de l'offre ▪ Diffusion de l'information ▪ Accessibilité du projet 	Faciliter l'essor des projets (éviter reconduction actions identiques)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pôle d'accueil permettant une accessibilité du site sur une période plus large et à un public plus nombreux et plus large ○ Projet permettant un accueil de qualité sur site 	2/2

CARACTERE STRUCTURANT / DEVELOPPEMENT TERRITORIAL			REPONSES APORTEES	NOTE
	Critères	Objectifs		
PHASE AMONT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégration locale du projet (bonne prise en compte des acteurs ...) ▪ Structuration du projet par rapport à son environnement 	Prendre en compte de l'existant dans la construction du projet	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réponse à une attente d'une association locale ancrée sur la commune depuis de nombreuses années et rayonnant à l'échelle départementale 	2/2

OBJET DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Echelle territoriale ▪ Mutualisation / mise en réseau ▪ Promotion / valorisation du territoire ▪ Amélioration du cadre de vie ▪ Préservation de l'environnement 	<p style="text-align: center;">Valoriser les ressources et les dynamiques territoriales</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rayonnement départemental de l'association qui bénéficiera de la mise à disposition du local ○ Projet permettant de promouvoir la biodiversité ○ Projet permettant d'améliorer les conditions d'accueils des publics 	2/2
ACTION, VIE DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement des usages numériques ▪ Qualification de l'offre du territoire ▪ Equilibres territoriaux et complémentarités entre zones urbaines/rurales ▪ Accessibilité du projet 	<p style="text-align: center;">Mailler le territoire pour renforcer son attractivité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accessibilité du site : Implantation sur une commune à une dizaine de kilomètre des autoroutes A20 et A89 	1/2
BONUS	Emergence en lien avec l'animation Pays – projet collectif (ex projet émergent du travail des groupes)			
TOTAL	16/20			
REMARQUES				